

Extrait de revue de presse : LES ECHOS

Etienne Dugas, président de la Firip : « La 4G fixe est dix fois moins chère que la fibre »

FABIENNE SCHMITT (<https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=49388>) | ALEXANDRE COUNIS (<https://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=422>) | Le 03/07 à 22:29



Etienne Dugas, président de la Firip. - Julien Faure/REX

Etienne Dugas est le président de la Fédération industrielle des réseaux d'initiative publique (Firip). Ces réseaux sont cofinancés par les collectivités territoriales et les opérateurs privés, pour déployer la fibre dans les zones les moins denses du territoire, là où les opérateurs télécoms rechignent à investir.

Pourquoi la Firip prône-t-elle la 4G fixe pour apporter le très haut débit dans les campagnes ?

La 4G fixe, c'est la possibilité d'avoir un Internet fixe à domicile à haute vitesse grâce à une fréquence dédiée : la 3,4 GHz. Elle permet d'accéder au très haut débit de manière pérenne pour les territoires enclavés avec des délais de déploiement de douze mois en moyenne. Avec la fibre optique, il faudra dix ans pour les derniers raccordés... L'autre avantage, ce sont des coûts de déploiement dix fois inférieurs à ceux de la fibre optique. Seul inconvénient : le hertzien est sensible aux événements électromagnétiques : les orages, la neige lourde, le brouillard...

Le satellite peut-il être aussi une solution pour le très haut débit en milieu rural ?

C'est une solution, idéale en complément de la 4G Fixe. La limite du satellite, c'est le temps de latence (délais de transmission des données) un satellite géostationnaire c'est 36.000 km aller-retour, et pour les « gamers », ¼ de seconde de latence, ce n'est pas acceptable.

Comment résoudre le problème de la répartition des zones moyennement denses entre Orange et SFR ?

Il faut laisser la répartition initiale décidée entre Orange et SFR (90 %-10 %) et commencer par faire respecter les engagements pris dans ces agglomérations de taille moyenne ! Etendre le périmètre de cette zone telle qu'elle a été définie, comme la demande SFR, n'est pas satisfaisant. Cela reviendrait à demander aux collectivités locales les plus pauvres de financer des infrastructures que les plus riches d'entre elles n'ont pas à payer car ce sont les opérateurs télécoms qui les financent. Les collectivités ne peuvent financer des réseaux dans les zones reculées non rentables qu'en s'appuyant sur d'autres réseaux dont elles jouissent dans des zones rentables.

Dans le marché entreprises, les petits opérateurs télécoms demandent à avoir accès au réseau d'Orange pour commercialiser de la fibre. Est-ce vraiment vital pour eux ?

Les opérateurs alternatifs ont raison et c'est pour ça que c'est un combat de la Firip depuis de nombreuses années : il faut obliger Orange et SFR à leur proposer une offre en marque blanche pour la fibre. C'est la seule solution pour qu'une véritable concurrence s'exerce sur le marché entreprises dans les zones très denses et moyennement denses. Pensez qu'aujourd'hui Orange possède 70 % du marché entreprises... C'est une machine à cash !

Alexandre Counis et F. Sc.

@FabienneSchmitt (<https://twitter.com/FabienneSchmitt>) Suivre - @alexandrecounis (<https://twitter.com/alexandrecounis>) Suivre

Source : Article Les Echos du 03/07/2017